

FICHE D'IDENTITÉ

- >>> Maître d'ouvrage : Espace Vacances Chadenas
- >>> Adresse : 05 200 Embrun, Hautes-Alpes.
- >>> Maître d'oeuvre : Paul Wagner, architecte.
- >>> BET : Adret, Chelle, Ester (05), Guisseppi (04)
- >>> Contact : Paul Wagner, Atelier 4, 05 000 Gap
Tél : 04 92 51 63 49
- >>> Type d'opération : Déconstruction, réhabilitation et constructions neuves.

1 ^{ère} tranche	2 ^e tranche	3 ^e tranche	4 ^e tranche
juin 1988	juil. 1991	juin 1995	juin 2008
3100 m ²	870 m ²	530 m ²	650 m ²
7,7 MF	3,7 MF	3,1 MF	1,25 M€

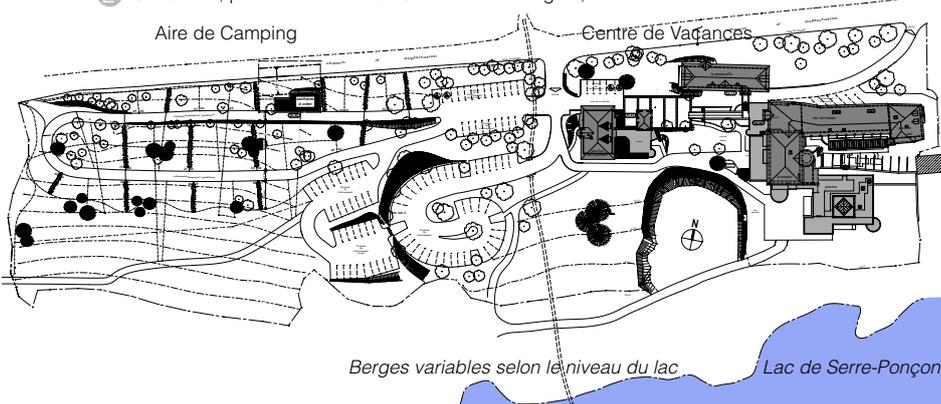


1 Façade sud du «Manoir». Photo : E.K.

L'OPÉRATION

Bâti sur les anciennes terres des moines de Boscodon, l'Espace Vacances Chadenas est constitué de plusieurs réalisations édifiées autour de l'ancien pressoir de l'Abbaye appelé le «Manoir» (1;4) et d'une aire de camping. A 790 m d'altitude, le site de 5 ha. est idéalement orienté au sud, et profite des bords du lac de Serre-Ponçon (2;6). Ainsi, chaque bâtiment bénéficie de l'apport solaire direct et de la vue sur le lac et les montagnes de l'Embrunais.

2 Chadenas, plan de l'ensemble. Crédits : Paul Wagner, Atelier 4.



3 Vue sud-ouest, bâtiment neuf «le Morgon». Photo : E.K.



4 Espace Vacances Chadenas. Photo : E.K.

POINTS REMARQUABLES

- >>> Insertion dans le territoire : Le terrain en coteau sud était déjà partiellement bâti. Les extensions réalisées depuis la fin des années 1980 s'inscrivent le long des courbes de niveaux, dans le prolongement des premiers bâtiments, autour de l'édifice principal du «Manoir» et sont chacune orientées au sud avec des vues privilégiées sur le lac et les montagnes.
- >>> Choix des matériaux, mise en oeuvre : Structures lourdes en béton banché pour l'inertie thermique, et ossature bois pour le bâtiment des «Terrasses». Charpentes et menuiseries en mélèze de pays.
- >>> Emploi d'énergies renouvelables : La construction la plus récente «Le Morgon» est équipée de 27 m² de capteurs solaires pour l'ECS (3). Installation d'une pompe à chaleur air/air pour le bâtiment de la piscine : le «Carré Bleu» (4).
- >>> Confort thermique été/hiver : Apports solaires passifs dans tous les bâtiments. Chauffage et ECS à l'électricité, pour la rapidité et la flexibilité d'utilisation. (Permet une gestion des consommations heure par heure, suivant l'occupation des locaux pendant la journée ou la nuit et en fonction de la saison été/hiver).
- >>> Valorisation de la lumière naturelle : Chaque bâtiment à l'avantage d'être orienté au sud et profite du rayonnement solaire entrant par de grandes baies vitrées dans les chambres et les pièces communes telle que la salle de restaurant.



INSERTION DANS LE TERRITOIRE

Appartenant autrefois à l'Abbaye de Boscodon, le domaine de Chadenas installé sur le coteau sud de la vallée de la Durance, était alors voué à la culture viticole. La propriété fut revendue à maintes reprises, et c'est dans les années 1960, rachetée par «Électricité De France», que celle-ci a vu se concrétiser le lac de retenue de Serre-Ponçon ; l'ancien pressoir de l'Abbaye se situant dorénavant à quelques encablures des rives de ce dernier (5;6).

Puis en 1971, l'association «Espaces Vacances» en fait l'acquisition afin d'y développer une maison familiale à vocation sociale. Plusieurs chantiers eurent lieu depuis cette date, cependant ce n'est que vers la fin des années 1980 qu'un projet global de rénovation et d'extension de Chadenas voit le jour.

Une des préoccupations principales fut de gérer l'intégration dans le site et le rapport au bâti existant. Chacune des réalisations a sa propre identité architecturale toutefois harmonisée vis à vis du bâtiment imposant du «Manoir» (4;7), par l'utilisation de matériaux similaires à l'ancienne bâtisse (pierres, béton, bois...) et par la composition de formes géométriques rencontrées dans cet édifice (plan carré, ouvertures en arc, salles voûtées, toiture à quatre pans).

MATÉRIAUX, RESSOURCES ET NUISANCES

»» Qualité environnementale des matériaux : La structure principale est constituée par des murs voiles en béton banché et de dalles pleines. La masse de ces structures horizontales et verticales contribue au confort thermique des chambres en été comme en hiver. Les charpentes principales et secondaires (toiture et balcons-terrasses rapportés en façades) sont en bois de mélèze de pays (8;9). La terrasse extérieure de la salle de restaurant est constituée d'une ossature bois et d'une structure supérieure métallique. Elle peut aussi être utilisée en hiver grâce à sa couverture de verre qui rétribue la chaleur directement sur la terrasse et permet à la lumière naturelle de pénétrer à l'intérieur des salles à manger (10).

»» Gestion prévisionnelle de l'entretien et de la maintenance : Les locaux étant destinés à l'accueil «grand public», le choix de matériaux résistants et d'entretien facilité est donc indispensable, à l'instar des faïences utilisées pour le bâtiment des «Terrasses» qui, après une vingtaine d'années de service, paraissent neuves !

Les projets de rénovation des premiers bâtiments les «Terrasses» (8) et la «Passerelle» (12) sont aujourd'hui assez contraints de par la répartition des voiles béton structurels tous les 3 m. C'est pourquoi, le «Morgon» (13) comprend des cloisonnements modulables, afin de répondre plus aisément aux demandes évolutives en qualité d'espace et de confort.

»» Chantiers : Les délais de chantiers sont assez courts : le déroulement des travaux de rénovation s'effectue généralement en intersaison (printemps et automne), suivant les contraintes d'occupation des locaux lors des périodes de vacances d'été et d'hiver.

7 «Manoir». Photo EK.

8 Bâtiment des «Terrasses». Photo : E.K.



9 Vue sud. Photo EK.



10 Terrasses extérieures. Photo : E.K.

ÉNERGIE, EAU ET DÉCHETS D'ACTIVITÉ

»» Emploi d'énergies renouvelables : La répartition des chambres dans les édifices créés après le rachat du domaine, privilégie l'orientation au sud. Les grandes baies vitrées participent aux apports solaires passifs. La dépassée des balcons-terrasses est calculée afin que les rayons solaires puissent pénétrer à l'intérieur en hiver et servir de protection solaire en été (18). L'hiver, les planchers et murs lourds font office de stockage des calories pendant la journée et les redistribuent durant la nuit. Le bâtiment «Le Morgon» réalisé en 2008 (13), comprend 27 m² de panneaux solaires thermiques (3) pour alimenter les planchers solaires directs (PSD) et l'eau chaude sanitaire (ECS). Cette installation permet de proposer et tester une solution alternative au chauffage électrique comme utilisé dans tous les autres bâtiments de l'Espace Vacances.



» Réduction des consommations d'énergies : L'Espace Vacances Chadenas a été parmi les premiers à gérer son installation de chauffage électrique en fonction de la demande, par informatique ou GTC (Gestion Technique Centralisée). De plus, les lieux de production d'eau chaude sanitaire sont repartis dans chacun des édifices, donc, au plus près de la consommation : les distances parcourues par les gaines sont réduites et par conséquent, les déperditions calorifiques limitées. Le bâtiment de la piscine, le «Carré Bleu» comprend une chaudière au gaz propane (masse d'eau importante à chauffer) et une pompe à chaleur air/air.

» Réduction des consommations d'eau : Des compteurs d'eau ont été implantés dans chaque zone, afin d'effectuer des analyses de consommation. L'eau mise à disposition des vacanciers est contrôlée par des réducteurs d'eau à effet moussant et des temporisateurs dans le but de réduire les gaspillages dans les douches comme pour les lavabos.

» Gestion prévisionnelle de l'entretien et de la maintenance : Le mode de chauffage électrique a été choisi en raison de sa flexibilité et sa rapidité de fonctionnement (occupation des locaux fractionnée en journée et en saison).

11 Bâtiment la «Passerelle». Photo : E.K.



12 La «Passerelle» vue Est. Photo : E.K.



13 «Morgon» façade sud



14 Le «Morgon» et la placette. Photo : E.K.

CONFORT, SANTÉ ET AMBIANCES

» Rationalisation des espaces : Le «Manoir» est le coeur historique et fonctionnel de l'Espace Vacances Chadenas (2;4). Centre d'accueil, il regroupe les pièces communes, telles que bar (15), salon, salles de réunion, et salle de spectacle située sous sa grande charpente ; seules les salles de restaurant sont localisées au rez-de-chaussée du bâtiment des «Terrasses». Les coursives sont concordantes entre les deux bâtiments et c'est à l'intérieur du «Manoir» que la distribution principale (escaliers et ascenseur) s'effectue. En revanche, les autres édifices «de nuit» ainsi que la piscine, sont disposés dans son environnement proche, et sont accessibles par de courts cheminements extérieurs (la passerelle (11;12), la place en partie couverte pour le «Morgon»... (3;14)).

A l'intérieur, les couloirs en longueur sont interrompus par de petits salons collectifs servant de zone d'attente ou de jeux pour les enfants (16). Les chambres sont accessibles depuis les coursives, par l'intermédiaire de petits halls. Chacun dessert deux chambres, on peut ainsi louer un espace privatif plus conséquent, et passer d'une chambre à l'autre en toute intimité.

» Acoustique : Les halls entre deux chambres apportent un confort acoustique supplémentaire entre les zones communes et les zones privatives.

A l'origine, certains revêtements muraux étaient réalisés à partir de toiles ou de fibres, permettant d'absorber une partie des bruits, cependant, ces derniers accumulant les poussières, furent remplacés par des papiers peints (18).

» Thermique : Les bâtiments «de nuit» sont isolés en laine de roche, dont l'épaisseur est renforcée par rapport aux normes requises. Utilisation de verre cellulaire en isolation de la toiture terrasse du bâtiment le «Carré Bleu».

» Lumière naturelle : Directe dans les chambres coté balcon, ou indirecte pour les chambres coté couloir : au moyen de grandes portes coulissantes munies de verre dépoli sur toute leur hauteur et entièrement rabattables si l'on veut profiter d'un espace plus important. Les coursives de distribution sont le plus souvent agrémentées de puits de lumière (17).



15 Accueil et bar «Manoir». Photo : E.K.



16 Salon commun «Manoir». Photo : E.K.



17 Coursive mezzanine. Photo : E.K.



18 Chambre «Terrasses». Photo : E.K.